

PROGRAMME DE FORMATION

DISCRIMINATIONS ET INÉGALITÉS SOCIALES REPERES ET OUTILS

PRIX : 350€ TTC /participant·e
300€ TTC si adhérent·e
Repas compris

DUREE :
7H

Lieu : ALLIÈS – Salle Fuchsia RDC
24 rue Etienne Rognon Lyon 7^{ème}

Equipe pédagogique :
MRIE

Ressources techniques et pédagogiques

Formation s'appuyant sur les démarches et les travaux de la Mrie. L'utilisation d'outils d'animation participative permet de laisser une large part aux regards et aux expériences des participant·es, dans un contexte favorisant l'interconnaissance.

Support de présentation et bibliographie sont fournis par mails à l'issue de la séance.

Evaluation des acquis

Formation en petit groupe (10 personnes maximum) afin de préserver une qualité d'interactions et d'échanges, pour que ce temps soit un moment de rencontres professionnelles et consolidation des connaissances.

Évaluation de satisfaction à l'oral par les participants et "tour de table" collectif.

Evaluation Qualité

Une évaluation de votre satisfaction vous sera demandée en fin de formation.

PUBLIC : Fonctionnaires, agents contractuels des collectivités locales, des organismes parapublics, élu·e·s, professionnel·les de la petite enfance et de la protection de l'enfance, bénévoles associatifs.

Professionnel·les, bénévoles en lien avec des personnes en situation de grande précarité et/ou développant des projets spécifiques ciblant ces publics

PREREQUIS : Aucun prérequis

Objectifs pédagogiques

- Donner aux participant·es une approche du cadre légal et s'approprier un vocabulaire commun sur le sujet (préjugés, stéréotypes, discriminations, inégalités/discriminations "directes" et "indirectes")
- Appréhender les vécus de discrimination, notamment des personnes en situation de précarité
- Interroger nos représentations et leur construction, notamment concernant l'accompagnement et l'orientation des personnes
- Construire des repères mobilisables dans l'action
- Coconstruire des outils d'accompagnement des personnes

Contenu de la formation

Les discriminations s'inscrivent dans un ensemble plus vaste, celui des inégalités sociales. La Mrie documente dans ses travaux les inégalités dans différentes sphères (santé, logement, emploi, école...), et s'attache à mettre à jour ce que les vécus de précarité/pauvreté génèrent pour les personnes.

La précarité, en tant qu'absence de sécurités essentielles et d'entrave aux droits fondamentaux, est aussi source de discriminations pour celles et ceux qui la vivent.

Nous approfondirons ces éléments lors de la formation, ainsi que des éléments juridiques et sociologiques concernant les discriminations liées à l'origine, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'âge...

Par ailleurs, un recul porté sur nos propres représentations, ainsi que la mobilisation de certains outils (guide "Pour un recrutement sans discrimination" de la Défenseure des Droits par exemple) permettent d'accompagner les pratiques des professionnel·le·s.

Des espaces connus de la Mrie (Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, les Maisons des Familles, ...) peuvent aussi être sources d'inspiration et nous aider à penser des actions, des postures, des orientations qui permettent de soutenir les personnes ayant vécu des discriminations (à l'embauche, à l'école de leurs enfants, dans des espaces de sociabilité...).